

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 22 février 2021

Présents : Thierry MARCHAND-MAILLET, Didier FAVRE, Brigitte BOIRARD, Fabrice QUEY, Annette KLASSEN, Géraldine COTE, Jean-Marc MANIER, Emmanuel COLIRE, Nathalie VILLIEN, Christophe HIDALGA, Michelle OUGIER, Julien CLEMENT-GUY.

Absent excusé : Jérôme FAVRE (pouvoir à Didier FAVRE)

En début de séance : approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2021

1. Approbation des Comptes de Gestion 2020 – Budget principal et budgets annexes

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'exercice des budgets 2020
- Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives aux exercices 2020 a été réalisée par le Receveur Municipal
- Considérant qu'après vérification, les compte de gestion de l'exercice 2020, établi et transmis par ce dernier, sont conformes aux comptes administratifs de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes : Garderie Tom Pouce – Cinéma l'Eterlou – Eau et Assainissement – ZAE l'Abondance
- Considérant l'identité de valeur, entre les écritures des comptes administratifs du Maire et les écritures des comptes de gestion du Receveur Municipal, de l'exercice 2020

Après avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver les Comptes de Gestion de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes : Garderie Tom Pouce – Cinéma l'Eterlou – Eau et Assainissement – ZAE l'Abondance, pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes : Garderie Tom Pouce – Cinéma l'Eterlou – Eau et Assainissement – ZAE L'Abondance pour le même exercice
- De dire que les comptes de gestion de l'exercice 2020 visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

2. Approbation des Comptes Administratifs 2020

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire ne prend pas part aux votes.

➤ Budget Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	2 562 357.02 €
Dépenses	2 028 241.23 €
Résultats de l'exercice	534 115.79 €
Reprise résultats antérieurs	409 966.69 €
Soit un excédent de fonctionnement de :	944 082.48 €

Section d'investissement

Recettes		388 014.85 €
Dépenses		431 135.61 €
Résultats de l'exercice	-	43 120.76 €
Reprise résultats antérieurs	-	169 879.22 €
Soit un déficit d'investissement de :	-	212 999.98 €

Soit un excédent global de : 731 082.50 €

➤ Budget de la Garderie Tom Pouce

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes		10 570.36 €
Dépenses		95 829.75 €
Résultats de l'exercice	-	85 259.39 €
Reprise résultats antérieurs	-	6 870.79 €
Soit un déficit de fonctionnement de :	-	92 130.18 €

➤ Budget du Cinéma l'Eterlou

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes		28 637.54 €
Dépenses		48 710.02 €
Résultats de l'exercice	-	20 072.48 €
Reprise résultats antérieurs		35 823.61 €
Soit un excédent de fonctionnement de :		15 751.13 €

Section d'investissement

Recettes		3 891.00 €
Dépenses		14 602.58 €
Résultats de l'exercice	-	10 711.58 €
Reprise résultats antérieurs		25 452.71 €
Soit un excédent d'investissement de :		14 741.13 €

Soit un excédent global de : 30 492.26 €

➤ Budget de la ZAE L'Abondance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 1 abstention, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes		221 620.60 €
Dépenses		290 425.43 €
Résultats de l'exercice	-	68 804.83 €
Reprise résultats antérieurs	-	49 623.36 €
Soit un déficit de fonctionnement de :	-	118 428.19 €

Section d'investissement

Recettes		290 425.43 €
Dépenses		0.00 €
Résultats de l'exercice		290 425.43 €
Reprise résultats antérieurs	-	290.425.43 €
Soit un résultat d'investissement de :		0.00 €

Soit un déficit global de 118 428.19 €

➤ Budget de l'Eau et de l'Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 comme suit :

Section d'exploitation

Recettes		295 662.88 €
Dépenses		215 781.04 €
Résultats de l'exercice		79 881.84 €
Reprise résultats antérieurs		104 793.91 €
Soit un excédent de fonctionnement de :		184 675.75 €

Section d'investissement

Recettes		47 825.10 €
Dépenses		149 849.99 €
Résultats de l'exercice	-	102 024.89 €
Reprise résultats antérieurs		76.99 €
Soit un déficit d'investissement de :	-	101 947.90 €

Soit un excédent global de : 82 727.85 €

3. Affectation de résultat

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif 2020 du budget principal, le Conseil Municipal est invité par Monsieur le Maire à statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 944 082.48 €
- Un déficit d'investissement de 212 999.98 €
-

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2020, comme suit :

- Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 213 000 €

4. Questions diverses

Pas de points évoqués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire,
Thierry MARCHAND-MAILLET**

